

INTOSAI



Revue

INTERNATIONALE
de la vérification des comptes publics



Juillet 2008



Conseil de rédaction

Josef Moser, *Président de la Cour des comptes de l'Autriche*
Sheila Fraser, *Vérificatrice générale du Canada*
Faiza Kéfi, *Première Présidente, de la Cour des comptes de la Tunisie*
Gene Dodaro, *Contrôleur général par intérim des États-Unis*
Clodosbaldo Russián Uzcátegui, *Auditeur général du Venezuela*

Présidente

Helen H. Hsing (É.-U.)

Rédacteur en chef

Donald R. Drach (É.-U.)

Rédactrices en chef adjoints

Linda J. Sellevaag (É.-U.)
Christopher Lyons (É.-U.)

Rédacteurs associés

Bureau du vérificateur général (Canada)
Khalid Bin Jamal (ASOSAI-Inde)
Luseane Sikalu (SPASAI-Tonga)
Secrétariat de la CAROSAI (Sainte-Lucie)
Secrétariat général de l'EUROSAI (Espagne)
Khemais Hosni (Tunisie)
Yadira Espinoza Moreno (Venezuela)
Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche)
Bureau de reddition de comptes du gouvernement (É.-U.)

Administration

Sebrina Chase (É.-U.)
Paul Miller (É.-U.)

Membres du Comité directeur de l'INTOSAI

Arturo González de Aragón, *Auditeur général, Cour supérieure d'audit de la Fédération du Mexique, président*
Terence Nombembe, *Auditeur général, Bureau de l'auditeur général, Afrique du Sud, premier vice-président*
Osama Jaffer Faquih, *Président, Bureau général de contrôle, Arabie saoudite, second vice-président*
Josef Moser, *Président, Cour des comptes, Autriche, secrétaire général*
Liu Jiayi, *Auditeur général, Bureau de contrôle national, République populaire de Chine*
Paul R.S. Allsworth, *Directeur de l'audit, Bureau d'audit des Îles Cook*
Ziriyo Bogui, *Président, Chambre des comptes, Côte d'Ivoire*
Árpád Kovács, *Président, Allami Számvevőszék, Hongrie*
Vinod Rai, *Contrôleur et Auditeur général, Inde*
Yun-Churl Jeon, *Président, Commission de contrôle et d'inspection, Corée*
Ali Al-Hesnawi, *Auditeur général, Conseil d'inspection et de contrôle populaire, Libye*
Luis A. Montenegro Espinoza, *Président, Conseil supérieur de contrôle général, Nicaragua*
Jorgen Kosmo, *Auditeur général, Riksrevisjonen, Norvège*
Sergey Vadimovich Stepachin, *Président, Cour des comptes, Fédération de Russie*
Albert Edwards, *Directeur de l'audit, Bureau national de l'audit, Saint-Kitts et Nevis*
Tim Burr, *Contrôleur et Auditeur général, Bureau d'audit national, Royaume-Uni*
Gene Dodaro, *Contrôleur général par intérim, Bureau de reddition de comptes du gouvernement, États-Unis*
Clodosbaldo Russián Uzcátegui, *Auditeur général, Venezuela*

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise à l'avancement des procédés et techniques d'audit dans le secteur public. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les personnes intéressées à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des informations à ses bureaux, aux soins de :

U.S. Government Accountability Office
Room 7814, 441 G Street NW
Washington, D.C. 20548
United States

Téléphone : 202 512-4707
Fax : 202 512-4021
Courriel : intosaijournal@gao.gov

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de l'audit dans le secteur public. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes d'audit ou de descriptions de programmes de formation en audit. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent pas.

La *Revue* est distribuée gratuitement aux membres de l'INTOSAI et aux intéressés. Elle se trouve sur le site Web de l'INTOSAI à www.intosai.org. On peut aussi l'obtenir en communiquant avec la *Revue* à intosaijournal@gao.gov.

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'Accountants' Index par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication Management Contents. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, d'Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.

Table des matières

Éditorial	1
En bref	4
Audit des mesures de lutte contre le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme.....	7
Audit des programmes d'insertion des personnes handicapées dans le monde du travail	14
VIIe Congrès triennal de l'EUROSAI en Pologne.....	20
Le Plan stratégique sous les projecteurs.....	27
Dans le cadre de l'INTOSAI.....	30
Nouvelles de l'IDI.....	33
Événements de l'INTOSAI 2008-2009.....	35



Arturo González de Aragón

Auditeur général du Mexique et président du Comité directeur de l'INTOSAI

Je tiens à remercier la *Revue* de me donner l'occasion de livrer quelques pensées sur le présent et l'avenir de notre grande organisation et nos actions communes.

L'évolution du monde d'aujourd'hui pose des défis sans précédent aux Institutions supérieures de contrôle (ISC) — à savoir la dynamique que la mondialisation a imprimée aux relations internationales; les phénomènes qui ne connaissent pas de frontières, par exemple les changements climatiques, le cours du pétrole et la crise alimentaire; la révolution causée par les communications et les technologies de l'information; les démocratisations en cours; et la concurrence sur les marchés internationaux. Tout cela exige que nous changions les paradigmes du passé pour relever les immenses défis d'aujourd'hui et de demain.

Il y a un enseignement important à en tirer : si nous voulons agir sur les événements, au lieu de simplement les subir, nous devons évoluer au rythme du changement. L'Histoire est en marche et elle n'attend personne.

L'avenir ne présente pas seulement des problèmes complexes. Elle donne aussi de nouveaux outils pour y faire face. Nous ne devons jamais être trop sûrs de nous-mêmes. Nous devons trouver des solutions qui sont durables et prennent en compte les conséquences de nos actions. L'avenir appartient aux générations nouvelles envers lesquelles nous avons une grande responsabilité. Les actions que nous menons aujourd'hui auront des répercussions profondes sur le monde nouveau que nous bâtissons.

Dans ce lien de causalité, l'audit des ressources publiques a un rôle clé à jouer dans la création de démocraties libres et prospères. C'est avec enthousiasme et un grand sens des responsabilités que nous devons nous acquitter de la mission que la société nous a confiée. Pour ce faire, nous pouvons compter sur le talent et la volonté à la fois de nos citoyens et de nos confrères du monde entier, qui recherchent l'excellence en s'efforçant d'améliorer la société dans laquelle ils évoluent et qu'ils servent.

L'INTOSAI est une organisation où tous sont égaux, chacun de nos membres ayant une voix peu importe le degré de développement socioéconomique de son pays, la langue qu'il parle, la mission que lui a confiée la société qu'il a le privilège de servir. Cette égalité des membres était manifeste pour tous ceux qui ont assisté à l'INCOSAI de 2007 à Mexico. Constaté que des citoyens du monde entier étaient prêts à faire partager leurs expériences et leurs connaissances et à apprendre les uns des autres a été le plus grand enrichissement de ce congrès. Des mesures importantes ont été prises en vue de mettre en œuvre les lignes directrices définies dans le plan stratégique de l'INTOSAI pour 2005-2010 et de favoriser le succès de cette initiative à l'échelle mondiale. Les groupes régionaux, les groupes de travail, les commissions et les sous-commissions, ainsi que les task forces ont continué d'œuvrer dans leur secteur de compétence respectif. Il est, de fait, très encourageant de participer activement aux efforts déployés pour réunir les plus grands spécialistes mondiaux en vue de mener une réflexion sur les questions que nous voulons faire progresser.

L'INTOSAI pourra atteindre l'objectif qu'elle s'est fixé de devenir une organisation internationale modèle si les ISC intensifient leurs échanges internationaux, se familiarisent avec les pratiques exemplaires et mettent en commun de nouvelles méthodes pour optimiser l'audit des ressources de chacun de leur pays. La synergie créée grâce à l'intégration de ces efforts dans le cadre de notre plan stratégique nous a permis d'obtenir des résultats tangibles. Alors que nous continuons sur notre lancée, nous tablons sur l'engagement et les efforts de tous les membres de l'INTOSAI pour accomplir encore des progrès.

Au sein de l'INTOSAI, les interactions entre les membres sont marquées au coin de la solidarité et de la volonté d'apporter un concours aux ISC qui en ont besoin. Aujourd'hui, professionnalisme, compétences techniques et qualité des services sont les éléments clés qui permettent d'obtenir des résultats sous le signe de l'efficacité, de l'efficience et de l'économie. Dans ce contexte, les programmes d'échange entre les ISC ont toute leur pertinence, car ils permettent la mise en commun des expériences. Grâce à ces échanges, les ISC plus développées honorent leurs engagements envers leurs homologues. Nous devons continuer de favoriser la mise au point de produits communs, la conception de nouvelles méthodes, l'intégration des technologies de l'information et la diffusion de pratiques exemplaires au sein de notre organisation autant que faire se peut.

Il faut prêter une attention toute particulière au renouvellement du plan stratégique de l'INTOSAI qui s'annonce. Le plan de 2011-2015 doit tenir compte non seulement du succès indéniable qui a couronné le plan en vigueur, mais aussi des évolutions

mondiales récentes. Il doit aiguiller efficacement notre organisation vers l'avenir de manière à ce qu'elle puisse suivre le rythme de ces évolutions et être prête à relever tous les défis qui pourraient se présenter.

L'audit effectué par les ISC ne se résume pas uniquement à des chiffres et à des rapports. La société nous a confié une mission extraordinaire — surveiller, en permanence, l'utilisation des ressources publiques. Cette mission exige une détermination plus grande encore en vue d'exécuter notre tâche avec une plus grande efficacité. Nous ne sommes pas seuls pour accomplir cette mission. Nous pouvons compter sur l'INTOSAI — une organisation et un groupe international admirable qui amplifie nos efforts et nous permet de relever de nouveaux enjeux. L'INTOSAI tire sa force de la force de chacun de ses membres. Nous devons continuer de collaborer pour favoriser une vraie culture de reddition de comptes.

La mission des ISC de faire la promotion de la transparence et de la reddition de comptes est un principe universel qui doit prévaloir en tout temps. La société nous a accordé sa confiance; nous ne pouvons pas la décevoir.

Je serai heureux de connaître votre point de vue sur l'INTOSAI ou cet éditorial. Veuillez faire parvenir vos commentaires à bfuentes@asf.gob.mx.



EN bref

Canada

Nouveau commissaire à l'environnement et au développement durable

M. Scott Vaughan a été nommé au poste de commissaire à l'environnement et au développement durable au Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) en mai 2008. Le commissaire a la responsabilité de surveiller les stratégies de développement durable, de faire le suivi du processus de pétitions en matière d'environnement au nom de la vérificatrice générale et de vérifier la gestion par le gouvernement canadien des activités environnementales et de développement durable.

M. Vaughan a travaillé pendant plus de 20 ans dans le domaine de l'économie environnementale. Avant son entrée en fonction au BVG, il dirigeait depuis 2003 le Département du développement durable de l'Organisation des États américains. Il avait auparavant été chercheur invité à la Dotation Carnegie pour la paix internationale à Washington, D. C.; directeur du programme Environnement, économie et commerce de la Commission nord-américaine de coopération environnementale, à Montréal; conseiller en environnement à l'Organisation mondiale du commerce. Il a de plus occupé différents postes au Programme des Nations Unies pour l'environnement.

M. Vaughan est titulaire d'une maîtrise en économie de la London School of Economics and Political Science. Il est aussi diplômé de l'Université d'Édimbourg, de l'Université Dalhousie et de l'Université Mount Allison.

M. Vaughan remplace M. Ron Thompson, qui a pris sa retraite du BVG après 31 ans de service. Ce dernier a occupé le poste de commissaire à l'environnement et au développement durable par intérim de janvier 2007 à mai 2008, et celui de vérificateur général adjoint à partir de 1985. Depuis 1999, M. Thompson était responsable des relations internationales et supervisait la participation du BVG à l'INTOSAI. Il a entre autres fait une contribution significative à la Commission des normes de comptabilité et a participé à l'élaboration du plan stratégique de l'INTOSAI.

M. Thompson accueillait les délégations étrangères au nom du BVG et était responsable des projets de renforcement des capacités institutionnelles des ISC financés par l'Agence canadienne de développement international. Il était également un ardent défenseur du programme annuel de stages en vérification du BVG qui s'adresse aux vérificateurs des ISC des pays en développement.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le BVG :

Courriel : communications@oag-bvg-gc.ca
Site Web : www.oag-bvg.gc.ca

Koweït

Accord de coopération bilatérale avec le Kazakhstan

En mai 2008, le Bureau d'audit d'État du Koweït a accueilli le président du Comité des comptes pour le contrôle de l'exécution du budget de la République du Kazakhstan en visite officielle au Koweït. Au cours de la visite, le président et les membres de la délégation ont reçu de l'information sur l'expérience du Koweït en matière de contrôle de l'État et sur sa relation avec le pouvoir législatif. Les deux ISC ont discuté de coopération et signé un accord de coopération bilatérale.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le Bureau d'audit d'État du Koweït :

Courriel : training@sabq8.org
Site Web : www.audit.kuwait.net

Nouvelle-Zélande

Rapports récents de l'Auditeur général au Parlement

Trois rapports récents présentés au Parlement par le Bureau du contrôleur et auditeur général pourraient présenter un intérêt particulier pour d'autres ISC. On peut consulter ces rapports sur le site Web du Bureau.

Un guide intitulé *Public Sector purchases, Grants and Gifts : Managing Funding Arrangements with External Parties* énonce les principes de base s'appliquant aux divers accords de financement et les choix que doivent faire les entités publiques lorsqu'elles concluent ou prévoient conclure de tels accords avec des parties externes. Le rapport est affiché à www.oag.govt.nz/2008/funding-arrangements/.

L'Auditeur général a aussi mis à jour et remplacé le guide de 2001 sur les bonnes pratiques en matière d'approvisionnement intitulé *Procurement Guidance for Public Entities*. Le rapport est affiché à www.oag.govt.nz/2008/procurement-guide/.

Un troisième rapport, *Managing Funding to Non-Government Organisations — From Principles to Practice*, décrit comment une entité publique a appliqué les principes de financement des organisations non gouvernementales. Le rapport est affiché à www.oag.govt.nz/2008/ngos-practice/.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le Bureau du contrôleur et auditeur général :

Courriel : enquiry@oag.govt.nz
Site Web : www.oag.govt.nz et www.auditnz.govt.nz

République populaire de Chine

Nomination du nouveau Contrôleur général

M. Liu Jiayi a été nommé Contrôleur général du Bureau de contrôle national de Chine (BNCC) en mars 2008, à l'occasion de la première séance plénière du 11^e Congrès national du peuple. M. Liu était Sous-contrôleur général depuis septembre 1996. De 1980 à 1992, il a occupé divers postes au sein d'un bureau de contrôle provincial du Sichuan et plus tard, le poste de Directeur général adjoint au bureau du BNCC à Chengdu. De 1992 à 1996, M. Liu a assumé les fonctions de

Directeur général adjoint et ensuite de Directeur général du Département du commerce et de l'audit du commerce du BNCC.



Liu Jiayi

M. Liu a supervisé la rédaction et l'élaboration de nombreux règlements, manuels, lois et techniques portant sur l'audit en Chine. Il a dirigé de grands projets de recherche sur la gestion du crédit bancaire, des audits de performance des dépenses publiques, de même que la collecte et le traitement des audits des TI. Il a écrit plusieurs livres, dont *Macro Control and Public Finance Policy*, *Cost Auditing* et *Basic Methods of Performance Auditing*. Bon nombre de ses articles et communications ont été publiés dans des revues et journaux chinois importants.

M. Liu détient un doctorat en économie et est professeur honoraire dans plusieurs universités chinoises. Il est actuellement membre du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et préside le Groupe de travail sur le contrôle environnemental de l'ASOSAI.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le BNCC :

Courriel : cnao@audit.gov.cn
Site Web : www.audit.gov.cn

États-Unis

Opinions sans réserve exprimées par des pairs sur les audits de performance et des états financiers du GAO

Le système d'assurance de la qualité du Bureau de reddition de comptes du gouvernement des États-Unis (GAO) a obtenu deux votes d'approbation en juin 2008. Une équipe internationale d'auditeurs gouvernementaux a examiné les travaux d'audit de performance du GAO, et le cabinet d'experts-comptables KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. a examiné les travaux d'audit financier du GAO.

Les normes d'audit généralement reconnues dans le secteur public publiées par le Contrôleur général des États-Unis exigent que les organisations qui effectuent des audits des programmes gouvernementaux fédéraux subissent tous les trois ans une évaluation externe indépendante, ou examen par des pairs, de leur assurance de la qualité. C'est la deuxième fois que les travaux d'audit de performance du GAO font l'objet d'un examen par des pairs; ses travaux d'audit financier et dans le domaine de la comptabilité ont fait l'objet de cinq examens par des pairs depuis 1995.

Les deux examens ont révélé que les systèmes d'assurance de la qualité utilisés au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2007 étaient adéquats et efficaces et qu'ils procuraient au GAO une assurance raisonnable de leur conformité aux normes professionnelles applicables.

Le Bureau du vérificateur général du Canada a piloté l'équipe internationale qui a effectué l'examen des audits de performance du GAO réalisés en 2007. Pendant sept mois, l'équipe a visité plusieurs fois le GAO, examiné les politiques et les procédés documentés au sujet des normes professionnelles applicables ainsi que la documentation d'un échantillon représentatif d'audits de 2007. L'équipe a aussi interviewé des membres du personnel

professionnel et administratif et utilisé les travaux de l'équipe d'inspecteurs du GAO.

Dans son rapport, l'équipe a signalé plusieurs pratiques exemplaires dont pourraient s'inspirer d'autres bureaux d'audit nationaux. Le modèle servant à la prise de décision, aux étapes de planification, de conception et d'acquisition de systèmes, conçu par l'une des unités du GAO à partir des connaissances acquises sur les systèmes d'armes du ministère de la Défense a particulièrement retenu son attention. L'équipe d'examen a aussi félicité le GAO pour son utilisation de méthodes structurées de collecte et de synthèse des données d'entrevue. Plusieurs pratiques ayant trait au capital humain ont été mises en évidence, notamment l'utilisation des déclarations d'indépendance, le programme de recrutement au niveau universitaire du GAO et le programme pour les membres auxiliaires du corps professoral, qui forme et accrédite les instructeurs du centre d'apprentissage interne du GAO.

L'équipe a fait plusieurs suggestions pour continuer à améliorer les travaux d'audit de performance du GAO. Elle a en particulier suggéré que le GAO énonce des critères plus explicites dans ses examens, qu'il rende obligatoire l'utilisation d'un outil pour établir la fiabilité des données, qu'il améliore l'organisation et l'accessibilité de la documentation des audits et, enfin, qu'il clarifie sa politique au sujet de l'obtention de commentaires de tiers sur ses audits et de la divulgation de ces commentaires. Le GAO préparera un plan d'action pour donner suite aux suggestions formulées dans le rapport.

Les rapports d'examen par des pairs sont affichés sur Internet à www.gao.gov/about/review.html.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le GAO :

Courriel : spel@gao.gov

Site Web : www.gao.gov

Audit des mesures de lutte contre le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme grâce aux systèmes d'information géographique

Egbert Jongsma et Frederique de Graaf, Cour des comptes des Pays-Bas

En juin 2008, la Cour des comptes des Pays-Bas a publié un rapport d'audit sur les mesures mises en œuvre par le gouvernement néerlandais pour lutter contre le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme. Au cours de cet audit, la Cour des comptes a utilisé un système d'information géographique (SIG) pour analyser et présenter ses constatations. Comme nous l'avons déjà indiqué dans le numéro d'octobre 2006 de la *Revue*, les SIG ont été utilisés à des fins diverses avec succès lors d'audits¹. Au cours du XIX^e INCOSAI, qui a eu lieu à Mexico en novembre 2007, le Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes de l'INTOSAI a confirmé l'utilité des informations géographiques pour les audits des aides en cas de catastrophes. Le présent article décrit certaines fonctionnalités d'un SIG, donne un aperçu de l'utilisation qui a été faite d'un SIG lors d'un audit effectué récemment par la Cour des comptes des Pays-Bas, et présente le nouveau centre de connaissances sur l'utilisation des SIG pour les audits, mis sur pied par la Cour des comptes.

Les systèmes d'information géographique et les audits

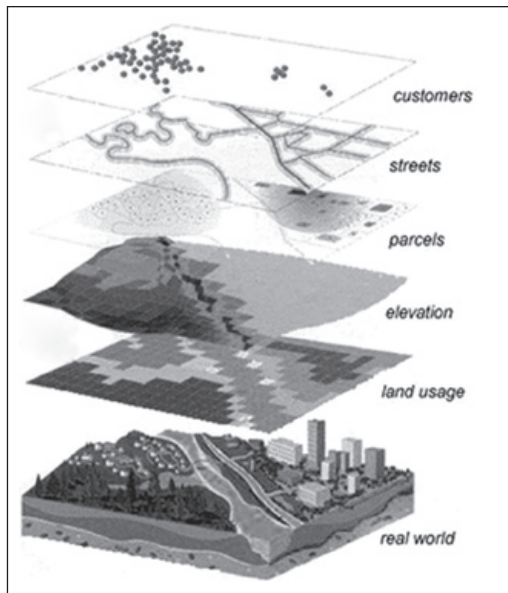
L'information géographique et spatiale peut correspondre à des emplacements précis (par exemple, des codes postaux ou des longitudes ou latitudes). On peut décrire un SIG comme un système informatique qui facilite la saisie des données, leur sauvegarde, leur analyse et leur présentation, surtout pour ce qui est de données spatiales (géoréférencées). Dans l'exemple présenté à la figure 1, les couches de données sur l'occupation des sols, l'élévation, le cadastre, les rues et les clients peuvent être combinées et analysées dans leur contexte géographique pour répondre, notamment, aux questions suivantes : où habitent les clients (emplacement géographique)? et comment peut-on les joindre? Les ISC peuvent répondre à des questions semblables sur les groupes ciblés par les politiques publiques.

Un SIG permet 1° de produire des cartes à échelles différentes de qualité supérieure; 2° de stocker une grande quantité de données géographiques; 3° de visualiser et de simplifier des données complexes; 4° de créer de nouvelles données à partir de données existantes.

La fonctionnalité la plus puissante d'un SIG est sa capacité de permettre aux utilisateurs d'exécuter des analyses complexes en établissant des liens entre diverses couches de données et en superposant différents ensembles de données pour créer une perspective spatiale.

¹ *L'aide en cas de catastrophes : l'information géographique au service des contrôleurs*, p. 17.

Figure 1 : Exemple de couches de données qui peuvent être combinées et analysées grâce à un SIG



Source : Université Western de l'Ontario, <http://ssnds.uwo.ca> [en anglais seulement]

On peut obtenir des précisions sur les SIG en consultant le site Web du Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes de l'INTOSAI [en anglais seulement] (www.intosai-tsunami.org). Ce groupe de travail est convaincu de la valeur ajoutée des SIG et des techniques de télédétection (comme les images satellites et aériennes qui fournissent les données nécessaires pour former une couche dans un SIG) pour les audits en général et, plus particulièrement, pour les audits de l'aide en cas de catastrophes. Un SIG et des données de télédétection peuvent être précieux pour réaliser les étapes suivantes d'un audit :

- évaluation des risques pertinents;
- conception de l'audit;
- exécution de l'audit;
- analyse des constatations de l'audit;
- communication des résultats de l'audit.

Évaluation des risques pertinents

La première étape de l'audit est l'analyse et l'évaluation des risques en vue de déterminer les secteurs où les travaux pourront apporter la plus grande valeur ajoutée. Un SIG et des données de télédétection peuvent faciliter l'analyse et l'évaluation des risques. Grâce au SIG, il est possible d'analyser les différents attributs de donnée ou couches, dans un contexte géographique. Il serait très difficile et plutôt compliqué de le faire en se servant uniquement de feuilles de calcul. Les attributs de donnée ou couches

peuvent inclure l'étendue géographique des projets qui sont en retard, le recours aux services de certains entrepreneurs dans diverses régions, la répartition géographique des fonds alloués ou de l'information démographique.

Conception de l'audit

Avec l'information sur les risques dont ils disposent, les auditeurs peuvent utiliser un SIG et des données de télédétection pour concevoir l'audit, car le système devrait les aider à définir l'objet et l'étendue de l'audit. Ainsi, les données fournies par un SIG et les techniques de télédétection peuvent permettre de déterminer le nombre et l'étendue géographique des projets qui respectent les échéanciers ou qui sont en retard. Il est plus facile et rapide d'afficher toutes les données sur le terrain et de les combiner avec une image satellite plutôt que d'utiliser un tableau de données pour déterminer le nombre d'habitations qui ne sont pas achevées. Grâce à ces données, l'auditeur pourra alors plus facilement décider de mettre l'accent sur (1) les projets qui sont en retard afin d'auditer les risques liés à la gestion des marchés ou (2) les projets qui respectent les échéances de manière à auditer leur performance (comme la qualité et le taux d'occupation des habitations).

De plus, un SIG et la télédétection peuvent aussi servir à planifier des visites sur place et à établir la meilleure proportion possible de visites sur place et de données de télédétection : où devrions-nous envoyer l'équipe d'auditeurs et quels sont les sites pour lesquels nous pouvons nous fier aux données de télédétection?

Exécution de l'audit

Au cours de l'exécution de l'audit, l'équipe d'auditeurs peut utiliser un système mondial de localisation (GPS) et des cartes établies à partir d'images satellites pour établir des liens entre les données recueillies sur le terrain et les données géographiques. Il est alors possible d'analyser les données recueillies sur le terrain directement en saisissant les coordonnées dans le logiciel du GPS et en les combinant avec des cartes — les données recueillies sur le terrain sont directement cartographiées dans un contexte géographique — sans attendre une étape ultérieure de l'audit. Ainsi, si un auditeur voulait déterminer si les habitations ou les infrastructures ont été construites au bon endroit en Indonésie à la suite du tsunami, l'information apparaîtrait immédiatement une fois les données saisies.

Analyse des constatations de l'audit

Comme nous l'avons déjà mentionné, il est possible, grâce au SIG, d'analyser différentes couches de données géographiques connexes (par exemple, des constatations d'audit avec les coordonnées d'un système mondial de localisation (GPS)). Ainsi, pour un audit portant sur les peuplements touchés par le tsunami de 2004, ces données pourraient comprendre le nombre d'écoles dévastées et reconstruites, le nombre d'enfants qui ont survécu et des renseignements géographiques précis (élévation du sol et proximité des cours d'eau ou des routes). Grâce aux analyses qui peuvent être faites avec un SIG, il est possible de mesurer la performance : les écoles ont-elles été construites là où les enfants en avaient besoin?

Visualiser les résultats avec un SIG peut aussi contribuer à expliquer les différences dans la performance des organisations publiques en fonction des régions géographiques. Pour ce qui est du tsunami, la performance des pouvoirs publics locaux pourrait être comparée. Lors de catastrophes, il pourrait aussi être intéressant de comparer la performance du gouvernement avec celles des organisations non gouvernementales (ONG), étant donné que ce sont quelques situations où le gouvernement n'a pas le monopole des activités de mise en œuvre. (La performance des ONG peut seulement servir de point de référence dans ces cas-là, car la plupart des ISC ne sont pas habilités à les auditer.)

Communication des résultats de l'audit

Un SIG et la télédétection permettent de cartographier les constatations d'audit et d'autres données et d'accroître leur visibilité, ce qui permet d'étayer les principales conclusions et recommandations de l'audit et aussi de faciliter la communication des résultats de l'audit aux bénéficiaires finaux.

Nous préciserons la valeur d'un SIG pour les autres étapes d'un audit en examinant l'audit des mesures néerlandaises pour lutter contre le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme.

Audit des mesures néerlandaises de lutte contre le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme

La Cour des comptes des Pays-Bas a décidé d'avoir recours à un SIG pour auditer les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme. Blanchir de l'argent consiste à donner une existence légale à des fonds d'origine illicite de manière à ce qu'on ne puisse plus retracer leur origine. Le financement du terrorisme fait souvent appel à l'utilisation de fonds licites pour financer des activités terroristes illicites. Le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme posent tous deux un risque pour les systèmes financiers et la confiance du public dans le fonctionnement des marchés financiers.

Au cours de son audit, la Cour des comptes des Pays-Bas a examiné la politique instaurée pour lutter contre le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme. Elle a examiné comment le ministre de l'Intérieur et des Relations au sein du royaume, le ministre des Finances et le ministre de la Justice assurent la gestion de leurs chaînes répressives. Elle a aussi examiné comment les organisations prévenaient et détectaient les activités de blanchiment de fonds et de financement du terrorisme, faisaient enquête, et poursuivaient en justice et sanctionnaient leurs auteurs.

Pour mesurer les résultats obtenus par les services d'enquête et le service public de poursuites pénales, la Cour des comptes des Pays-Bas a défini des indicateurs de performance qui lui ont permis d'évaluer la probabilité que des activités de blanchiment de fonds et de financement du terrorisme soient détectées (taux de détection) et sanctionnées (taux de sanction). Pour établir des liens entre ces résultats et le volume

des fonds qui sont blanchis ou qui servent à financer des activités terroristes, la Cour des comptes a utilisé le nombre d'opérations louches recensées par unité géographique. Les districts des services de police ont été retenus à titre d'unités géographiques. Dans la feuille de calcul Excel présentée à la figure 2, cette unité géographique est représentée par le code unique du district du service de police qui correspond à ses limites géographiques (FORME-Longueur et FORME-Zone). La Cour des comptes a ainsi été en mesure de combiner trois types différents de données : les opérations louches, les résultats des enquêtes des unités des services de police et les sanctions imposées par le service public de poursuites pénales et les tribunaux pénaux.

Figure 2 : Codes uniques des districts de police reliés aux limites géographiques lors de l'audit de la Cour des comptes des Pays-Bas

	A	B	C	D	E	F	G
	Police districts	Police district code	Geographical location of police districts		Money laundering density	Detection rate %	Punishment rate %
1							
2			SHAPE Length	SHAPE Area			
3	Amsterdam-Amstelland	1	322842.4171	1470110540	14862	1.4	81.2
4	Brabant-Noord	2	183653.1304	1503666633	336	2.4	25
5	Brabant Zuid-Oost	3	224926.5706	562504040.9	449	4.5	78.6
6	Drenthe	4	397048.8655	2326514148	43	0	0
7	Flevoland	5	283598.1197	2680404670	721	0.6	33.3
8	Friesland	6	357756.2043	2205643347	371	1.1	100
9

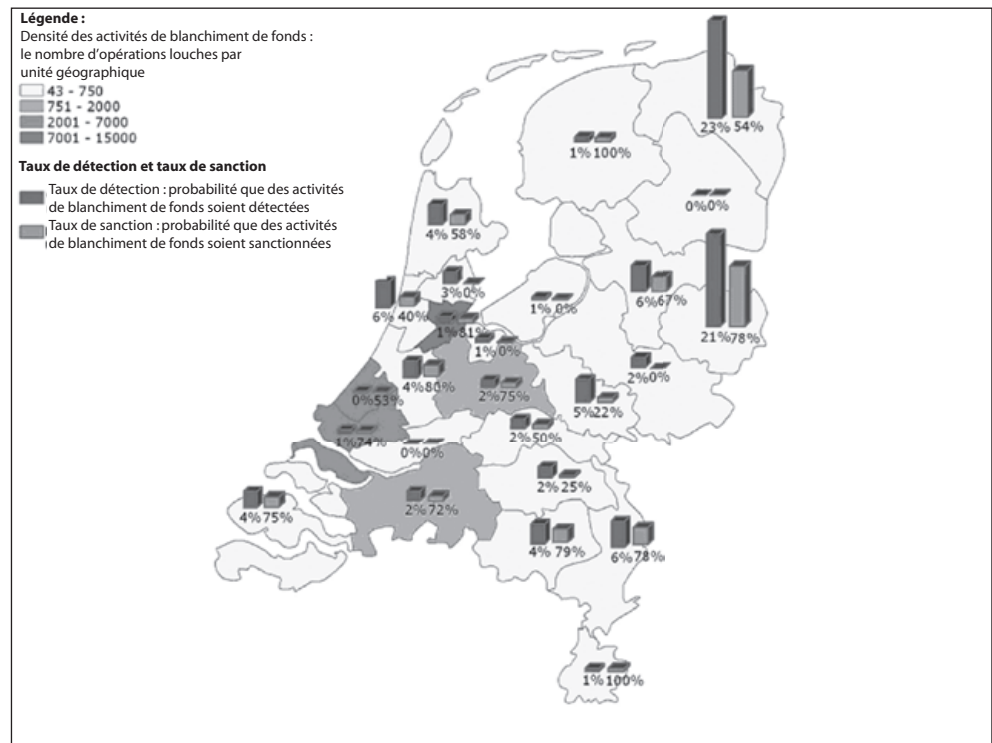
Source : Cour des comptes des Pays-Bas

La Cour des comptes a aussi pu visualiser et analyser les résultats obtenus, par unité géographique, grâce au SIG, comme l'indique la figure 3.

La Cour des comptes des Pays-Bas a utilisé la densité des activités de blanchiment d'argent — le nombre d'opérations louches par unité géographique — comme couche de données de base. Elle a visualisé les résultats obtenus par les unités d'enquête des services de police locaux dans la couche des données sur le taux de détection et les résultats du service public de poursuites pénales et des tribunaux pénaux dans la couche des données sur le taux de sanction.

Dans son rapport d'audit, la Cour des comptes a constaté qu'en dépit des nombreuses mesures prises par le ministre de l'Intérieur, le ministre des Finances et le ministre de la Justice pour lutter contre le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme, les résultats obtenus étaient décevants. Elle a constaté que la prévention de ces activités n'était pas adéquate, que la probabilité que ces activités soient détectées et sanctionnées était faible et que les services d'enquête et le service public de poursuites pénales n'avaient pas pleinement exercé leurs pouvoirs pour saisir les biens des criminels. Ces constatations étaient inattendues, compte tenu de la volonté déclarée des cinq gouvernements antérieurs et la priorité accordée à la lutte contre le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme au cours des dix dernières années.

Figure 3 : Taux de détection et de sanction des activités de blanchiment de fonds et de financement du terrorisme par unité géographique



Source : Cour des comptes des Pays-Bas

En visualisant la densité des activités de blanchiment de fonds et les résultats des unités d'enquête des forces de police, du service public des poursuites pénales et des tribunaux pénaux, la Cour des comptes des Pays-Bas a pu donner au Parlement, aux ministres et aux organismes d'exécution un aperçu des écarts qui existent entre les diverses zones géographiques. Cette information, qui n'était pas disponible avant l'audit, a déjà soulevé des questions, notamment la mesure dans laquelle les écarts entre les diverses zones géographiques sont acceptables et les raisons pour lesquelles la densité des activités de blanchiment de fonds variait autant selon les unités géographiques. Dans leurs réponses à l'audit, les ministres compétents ont indiqué qu'ils utiliseraient les constatations de l'audit pour améliorer les connaissances sur le volume de fonds blanchis et les résultats des actions de lutte contre le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme.

Avec ces aperçus des résultats (performance) et l'ampleur du problème qui doit être réglé par les entités publiques, il est possible non seulement d'analyser et de communiquer les résultats d'un audit, mais aussi de faciliter l'échantillonnage pour les travaux sur place. Dans le cas en présence, si les données avaient été disponibles au début de l'audit, nous aurions pu sélectionner les unités d'enquête des services de police et du service public de poursuites pénales comme échantillons en fonction de leurs résultats.

Centre de connaissances sur l'utilisation des SIG lors d'audits

La Cour des comptes des Pays-Bas a décidé d'établir un centre de connaissances sur l'utilisation des SIG lors d'audits. Ce centre sera axé sur les activités nationales de la Cour des comptes et fera également partie de son portefeuille en sa qualité de vice-présidente du Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes, qui est présidé par la Cour des comptes européenne. Le centre axera ses travaux sur ce qui suit :

- surveiller les évolutions pertinentes dans le secteur des SIG et de la télédétection;
- définir des lignes directrices sur les méthodes d'utilisation de l'information géographique lors des audits;
- élaborer des outils pédagogiques pour les ISC;
- aider les ISC dans le cadre d'audits qui font appel à des SIG;
- établir un réseau de spécialistes externes sur les SIG et la télédétection.

Les SIG pourraient être utiles pour auditer les sujets suivants :

- les aides en cas de catastrophes,
- l'environnement,
- la lutte contre les activités criminelles, la fraude et la corruption.

La Cour des comptes des Pays-Bas invite toutes les ISC à l'aider à développer l'utilisation des SIG lors d'audits en communiquant les résultats de leurs audits, leurs idées et de l'information. Elle veut aussi inviter les ISC qui souhaitent commencer à utiliser les SIG comme un outil d'audit à communiquer avec elle. Pour renseignements, communiquer avec Egbert Jongmsma (directeur de projet pour le centre de connaissances sur les SIG) à e.jongmsma@rekenkamer.nl.

Auditer les programmes d'insertion des personnes handicapées dans le monde du travail

Personnel du Bureau d'audit national du Royaume-Uni

Au sein des pays membres de l'Union européenne et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), environ une personne sur sept est considérée comme handicapée. De plus, dans de nombreux pays, le nombre de personnes qui demandent de l'aide financière en raison d'un handicap augmente. La plupart des gouvernements reconnaissent les nombreux avantages de l'insertion des personnes handicapées dans le monde du travail et ont adopté des programmes en ce sens. L'ampleur des dépenses publiques, l'importance des programmes pour la société et les risques connexes (par exemple, les difficultés liées à l'établissement de l'admissibilité à l'aide financière) en font un secteur d'audit important pour les ISC.

Récemment, 26 ISC européennes ont répondu à un sondage sur les programmes d'insertion des personnes handicapées dans le monde du travail afin de préparer les discussions sur ce sujet tenues lors du VII^e Congrès de l'EUROSAI, qui s'est déroulé à Cracovie, en Pologne, en juin 2008 (voir le rapport à la page 20). Le Bureau d'audit national du Royaume-Uni était responsable de ce thème. Il était appuyé par les ISC de l'Estonie, de l'Islande, de la Suède et de la Suisse. Le présent article résume les résultats du sondage, de même que les conclusions et les recommandations formulées au Congrès.

Promouvoir l'insertion professionnelle des personnes handicapées

L'OCDE classe les programmes d'aide aux personnes handicapées en âge de travailler soit dans les mesures d'insertion (mesures visant à aider les personnes à trouver et à conserver un emploi), soit dans les mesures d'indemnisation (mesures visant à fournir un soutien financier comme solution de rechange au travail)¹. Selon les résultats du sondage auquel 26 ISC européennes ont répondu, les programmes publics qui comptaient le plus grand nombre de participants étaient les programmes d'aide à la recherche d'emploi et de formation. D'ailleurs, la formation nécessitait les dépenses publiques les plus élevées. Le document de travail mentionne que la plupart des gouvernements sont vraiment déterminés à intégrer les personnes handicapées dans le monde du travail et signale comme principales sources de motivation le souci de respecter le droit au travail des personnes handicapées et les avantages supplémentaires que l'intégration procure aux personnes et à la communauté. Les autres raisons invoquées allaient du mandat constitutionnel, qui interdit la discrimination à l'endroit des personnes handicapées (Allemagne), l'évolution démographique que reflètent le droit du travail et le marché de l'emploi (Autriche) et le désir d'améliorer la qualité de vie des personnes handicapées (Malte). Les objectifs d'amélioration de l'économie et de ré-

¹ *Transformer le handicap en capacité : Promouvoir le travail et la sécurité des revenus des personnes handicapées*, OCDE, 2003, p. 134.

duction des dépenses en prestations étaient considérés comme moins importants. Afin de concrétiser leur désir de fournir du soutien, de nombreux gouvernements ont adopté des cibles pour l'insertion des personnes handicapées dans le monde du travail. Environ 60 p.100 des 26 ISC qui ont répondu au sondage de l'EUROSAI ont déclaré que leur pays avait adopté des cibles quantitatives précises. Toutes les ISC ont indiqué que le taux d'emploi chez les personnes handicapées est plus faible que dans la population en général. Ainsi, le taux d'emploi des personnes handicapées est de 30 p. 100 inférieur en Suisse, de 40 p. 100 en Irlande et de 65 p. 100 en Pologne.

Les audits par les ISC des programmes d'insertion des personnes handicapées dans le monde du travail

Au sein de l'EUROSAI, les ISC ont entrepris une vaste gamme de travaux d'audit des programmes d'aide aux personnes handicapées. Les audits des diverses ISC présentent des différences évidentes. La situation des différents pays semble varier selon les facteurs suivants : la définition d'un handicap dans les textes législatifs, le rôle du gouvernement central et des administrations locales dans la prestation du soutien aux personnes handicapées sans emploi, les objectifs de l'ISC et son mandat d'audit, et la priorité accordée à ces programmes.

Des 26 ISC qui ont répondu au sondage de l'EUROSAI, 23 avaient déjà effectué des audits liés, directement ou indirectement, à l'invalidité. Parmi celles-ci, 20 avaient audité les comptes d'organismes qui fournissent un soutien aux personnes handicapées, alors que 13 avaient effectué des audits de performance. Ces derniers audits ciblaient l'ensemble des programmes et des régimes publics, le rôle des ateliers protégés, les subventions versées aux employeurs, le soutien à l'emploi ainsi que la formation pour aider les personnes handicapées à acquérir des compétences. Le facteur le plus déterminant qui a incité les ISC à effectuer ces audits est les sommes consacrées aux mesures d'insertion.

Grâce à ces audits, les ISC ont pu déterminer si les fonds sont dépensés aux fins prévues. Ainsi, en Pologne, l'audit par l'ISC des programmes d'allégements fiscaux destinés aux employeurs de personnes handicapées a permis de constater que seulement une petite partie des fonds était consacrée aux objectifs liés à la réadaptation imposés par la loi. L'argent avait plutôt servi à payer les coûts de l'électricité et les investissements connexes. En Allemagne, l'ISC a signalé que l'administration publique et les organismes d'assurance sociale avaient consacré des fonds à l'achat d'installations et à des projets d'aide aux personnes handicapées pour les préparer à des emplois pour lesquels la demande était nulle ou que les exploitants d'installations auraient pu financer par leurs propres moyens.

Les audits peuvent mettre en lumière des failles graves dans la performance des programmes. Au Royaume-Uni par exemple, l'ISC a montré par ses travaux que les usines Remploy, qui offrent des emplois protégés, avaient du mal à être productives. En effet, dans certaines installations, le financement par tête était disproportionné par rapport au salaire moyen versé. En Norvège, l'ISC a signalé une diminution constante

du nombre des nouveaux bénéficiaires de prestations d'invalidité qui avaient tenté une réadaptation professionnelle avant de se voir accorder leur pension (seulement un demandeur sur sept en 2000). L'ISC a recommandé que le Ministère se fixe des objectifs de performance plus ambitieux.

Les ISC peuvent mettre en relief les lacunes des lois pertinentes et du mode d'application de ces lois. En Ukraine, les audits de conformité effectués par l'ISC ont attiré l'attention sur l'incertitude de la loi et l'absence de programme précis visant à aider les personnes handicapées à accéder au marché du travail. La caisse assurant une protection sociale aux personnes handicapées n'avait pas veillé à mettre en œuvre de manière adéquate le programme budgétaire, ce qui a entraîné une utilisation inefficace des fonds. Environ le tiers des prêts octroyés à d'autres organisations au cours des dix dernières années semblent être très risqués, ce qui met en péril leur remboursement au gouvernement.

Le travail des ISC a également montré l'incidence des procédures administratives sur les personnes vulnérables. En Allemagne, l'ISC a signalé des retards excessifs entre le moment où une personne présente une demande d'aide et le début des mesures d'insertion appropriées. L'ISC de l'Islande a relevé qu'il y avait une pénurie d'employés pleinement qualifiés pour prendre soin des personnes handicapées et affirmé que le service fourni n'était pas toujours conforme aux lois et aux règlements pertinents. Les ISC de la Suède et du Royaume-Uni ont toutes deux relevé la qualité insuffisante des plans d'action préparés pour chaque personne handicapée faisant appel aux programmes d'assistance, ce qui compromettait la valeur du soutien fourni.

Recommandations du Congrès de l'EUROSAI

Au cours de l'audit des programmes favorisant l'insertion professionnelle des personnes handicapées, les ISC font face à un éventail de défis, notamment des données incomplètes ou de piètre qualité, les difficultés liées à l'audit d'un secteur faisant intervenir le jugement professionnel de médecins pour la détermination de l'admissibilité, l'organisation complexe de la prestation de certains programmes et la difficulté à évaluer l'incidence des mesures d'aide à la recherche d'emploi.

Les participants au Congrès de l'EUROSAI ont formulé un certain nombre de recommandations pour surmonter les difficultés liées à l'audit des programmes. Ces recommandations sont les suivantes :

Les ISC, lorsqu'elles planifient leurs futurs travaux d'audit, devraient tenir compte de l'importance relative, du risque et de la sensibilité propres aux programmes visant à promouvoir l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Comme ce secteur touche certaines sensibilités, l'intérêt public et les risques liés aux programmes sont souvent très grands. Il est clair que, sur le plan politique, les gouvernements peuvent établir des cibles trop ambitieuses, supérieures à toutes celles qui ont été atteintes

auparavant, et qui sont irréalistes ou inatteignables. La prestation de tels programmes comporte souvent des risques accrus : par exemple, la difficulté de mettre en question les anciens systèmes.

Dans certaines circonstances, les responsables mettent en veilleuse leurs attentes normales en matière de performance (p. ex., à l'égard des emplois protégés) sachant que l'aide apportée aux personnes handicapées procure des avantages plus grands sur le plan social. Par conséquent, les auditeurs doivent faire preuve de beaucoup de compétences et de jugement dans l'évaluation des résultats, surtout si leurs travaux peuvent mener à conclure que certains programmes ne constituent pas une optimisation des ressources. Dans la pratique, les audits des ISC ont confirmé que ces difficultés, combinées à d'autres facteurs, accroissent le risque que les programmes ne donnent pas les avantages escomptés. En fait, on a constaté lors de certains audits que les programmes comportent d'importantes faiblesses et que leur succès est très limité.

Lorsqu'elles planifient et effectuent leurs travaux, les ISC devraient envisager d'obtenir les vues des utilisateurs des services ou de leurs représentants. Les utilisateurs de service ou leurs représentants peuvent fournir aux ISC des renseignements de première main sur l'efficacité relative du fonctionnement des programmes, la qualité des perspectives et des expériences d'emploi – aspect qui n'est pas toujours mesuré par les fournisseurs – ainsi que sur les innovations proposées aux politiques et à l'administration. Ces vues peuvent être recueillies par des sondages et des échanges avec des groupes représentant les personnes handicapées. Toutefois, lorsqu'il prend de telles mesures, l'auditeur doit s'assurer de conserver son objectivité et son indépendance, et pouvoir évaluer des services particuliers sans plaider en leur faveur sur la scène politique.

Lorsque leur mandat législatif le leur permet, les ISC doivent profiter pleinement des possibilités de collaboration avec d'autres bureaux d'inspection, mais elles doivent s'assurer de l'exactitude et de l'intégralité des données fournies par les tiers. Dans certains pays, les auditeurs ne peuvent vérifier directement les programmes d'emploi et doivent collaborer avec d'autres organisations pour s'acquitter de leurs fonctions. La prestation de ces programmes est parfois assurée par des organisations non gouvernementales, comme des organisations caritatives ou d'autres entités du secteur privé. Dans de telles circonstances, l'audit des programmes peut être plus difficile. L'auditeur peut devoir acquérir une compréhension détaillée d'un système qui fait intervenir un grand nombre de petites organisations ou une longue chaîne de prestation des services.

Les ISC devraient encourager les gouvernements à adopter de bonnes pratiques administratives. Compte tenu de l'importance des fonds utilisés pour les programmes d'emploi destinés aux personnes handicapées, les ISC ont la responsabilité de s'assurer que ces fonds sont consacrés aux fins prévues et qu'ils ne sont pas détournés vers d'autres activités. Les audits effectués par les ISC ont souvent permis de constater que les arrangements administratifs mis en place par les gouvernements ne sont pas pleinement efficaces. Les ISC devraient inviter ceux-ci à adopter une législation et une

réglementation claires, à concevoir des mécanismes de prise de décisions solides et transparents pour la détermination de l'admissibilité aux programmes et à maintenir des dossiers précis et exacts du soutien fourni aux bénéficiaires.

Les ISC ont un rôle à jouer auprès des gouvernements et devraient les inciter à améliorer les renseignements qu'ils recueillent sur les résultats des programmes, tels que la mesure dans laquelle les participants trouvent des emplois et les conservent, et s'assurer que les programmes sont conçus de façon telle qu'on puisse en mesurer les résultats. De nombreuses ISC constatent que la fiabilité des données est douteuse. Dans certains cas, le nombre de participants à un programme donné ne pouvait être établi; dans d'autres, les données n'étaient pas disponibles. Si la prestation des services fait intervenir de multiples organisations, l'auditeur doit faire des recoupements entre différents ensembles de données ou les combiner afin d'acquérir une compréhension globale des programmes. Un tel travail peut être long et difficile. De plus, comme il n'est pas facile de découvrir ce qu'il advient des bénéficiaires une fois qu'ils ont terminé le programme d'emploi, il est probable que l'efficacité des programmes sera très complexe à évaluer.

Les ISC devraient se demander si elles ont besoin des compétences et du soutien de spécialistes pour évaluer les programmes destinés aux personnes handicapées. L'admissibilité aux programmes et les mécanismes de soutien des personnes handicapées gravitent souvent autour de l'évaluation de l'incapacité, qui est souvent effectuée par du personnel médical qualifié. L'auditeur ne peut mettre en doute le jugement médical qui fonde les décisions concernant l'admissibilité au soutien à l'invalidité ou les décisions concernant l'admissibilité à un programme de travail. Néanmoins, il doit avoir une bonne compréhension des décisions médicales pertinentes et des classifications de personnes handicapées, et, trouver le moyen d'évaluer s'il y a en place un processus de prise de décisions solide. Pour ce faire, il pourrait avoir besoin d'une aide spécialisée au cours de l'audit.

Étant donné la difficulté de formuler des jugements sur les programmes d'aide aux personnes handicapées, les ISC devraient accorder une attention toute particulière aux sources des éléments probants pour mieux corroborer les constatations et les conclusions. Lorsqu'il est difficile de poser un jugement professionnel, par exemple, s'il est impossible de déterminer la façon dont la profession médicale applique les critères d'admissibilité, il est important de chercher d'autres éléments probants. Ainsi, les renseignements sur les tendances de l'utilisation ou de la participation peuvent souvent indiquer une application incorrecte des critères d'admissibilité. De tels éléments probants sont souvent plus faciles à vérifier de manière objective que d'autres sources.

Au moment de délimiter les travaux dans ce domaine vaste et complexe, les ISC devraient rechercher des indicateurs de diverses sources afin de déterminer les secteurs sur lesquels axer leurs travaux. Les ISC ont constaté que certains indicateurs peuvent contribuer à révéler des tendances ou les secteurs problématiques des programmes. Ainsi, un taux de recours élevé pour l'obtention de pensions d'invalidité, l'inscription répétée de bénéficiaires aux programmes de formation et d'acquisition de compétences, ou la dépendance renouvelée d'un grand nombre de personnes aux prestations

d'invalidité pourraient indiquer des secteurs à risque ou des conséquences inattendues ou imprévues de la mise en œuvre des programmes. L'entité auditée n'a peut-être pas nécessairement tous les renseignements requis. D'autres entités, par exemple les organisations non gouvernementales, constituent souvent des sources utiles de renseignements pertinents, à savoir si les programmes fournissent aux personnes handicapées des emplois durables.

Conclusion

Les ISC ont un rôle important à jouer en auditant l'utilisation des fonds publics investis pour aider les personnes handicapées à trouver des emplois et à les conserver. Dans l'ensemble, les ISC européennes aident les administrations publiques à tirer le maximum de leurs ressources en mettant en lumière les inefficacités, l'utilisation inadéquate des fonds et la performance médiocre. Les ISC font face à beaucoup d'enjeux communs pour réaliser cette tâche, entre autres, la complexité des méthodes de prestation des programmes, les difficultés liées à la mesure des résultats de ces programmes et le manque de données disponibles. Par conséquent, les occasions d'apprendre de l'expérience des collègues et des techniques qu'ils utilisent pour élaborer leurs stratégies d'audit sont des plus bénéfiques. Nous espérons que le dialogue amorcé lors du récent Congrès de l'EUROSAI contribuera à favoriser des échanges plus nourris dans cet important domaine.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau d'audit national du Royaume-Uni à l'adresse : enquiries@nao.gov.uk

L'EUROSAI tient son VII^e Congrès triennal en Pologne

Cindy Fagnoni, Bureau de reddition de comptes du gouvernement des États-Unis

Le VII^e Congrès triennal de l'Organisation des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Europe (EUROSAI) a eu lieu à Cracovie, en Pologne, du 2 au 6 juin 2008. M. Jacek Jezierski, Président de la Chambre suprême de contrôle de Pologne (NIK) et son personnel ont souhaité la bienvenue aux 195 délégués qui représentaient 48 ISC. Des observateurs des groupes régionaux de l'INTOSAI (AFROSAI, ARABOSAI, ASOSAI et OLACEFS) et des représentants de l'Initiative de développement de l'INTOSAI ont aussi assisté au Congrès, tout comme les observateurs de plusieurs organisations internationales et les représentants de la *Revue*.



Participants au VII^e Congrès de l'EUROSAI à Cracovie

La cérémonie d'ouverture a eu lieu à l'Université Jagiellonien, située dans la vieille ville de Cracovie. M. Dieter Engels, Président de la Cour fédérale des comptes d'Allemagne et président sortant de l'EUROSAI, a officiellement ouvert le Congrès en saluant chaleureusement les délégués. M. Engels a attiré l'attention sur le succès des interventions de l'EUROSAI ayant pour but d'améliorer la coopération internationale et de renforcer les ISC partout en Europe. Il a signalé que l'EUROSAI compte 48 membres depuis l'entrée de l'ISC d'Israël au sein de l'organisation. Il a fait un bref survol des réussites obtenues par les groupes de travail de l'EUROSAI sur les technologies de l'information, l'audit d'environnement et le contrôle coordonné sur les avantages fiscaux; le groupe d'étude des coûts et du rendement des administrations fiscales; le Comité de formation de l'EUROSAI. Il a aussi mentionné les activités de sensibilisation mondiale de l'EUROSAI et sa coopération avec des organisations homologues comme l'OLACEFS.

M. Engels a ensuite cédé la présidence de l'EUROSAI à M. Jezierski, qui a félicité M. Engels pour son leadership et s'est engagé à s'inspirer des réussites de l'EUROSAI.

Il se réjouit de relever le défi de la présidence de l'EUROSAI et a souligné l'importance de la coopération internationale dans une Europe de plus en plus intégrée et un monde interdépendant. M. Jeziarski a présenté les trois thèmes du Congrès et remercié tous les présidents de thème de leur excellent travail.



Dieter Engels, d'Allemagne (gauche) et Jacek Jeziarski de Pologne (droite) — président sortant et nouveau président de l'EUROSAI, respectivement — à l'une des séances plénières du Congrès

M. Jeziarski a présenté le Président de Pologne, M. Lech Kaczynski. Ce dernier a souhaité la bienvenue aux participants à Cracovie et a parlé de l'importance des ISC dans la protection du public et l'amélioration de la gestion et la performance du gouvernement. Le Président Kaczynski était bien placé pour discuter du rôle des ISC puisqu'il a été Président du NIK de 1992 à 1995. Il a fait remarquer que cette expérience lui est très précieuse dans l'exercice de ses fonctions actuelles. Après l'allocution du Président, des représentants du service postal de Pologne ont dévoilé un timbre commémoratif portant le logo du Congrès qui a été émis spécialement pour le Congrès et pour reconnaître le leadership du NIK au sein de l'EUROSAI. Chaque participant a reçu un timbre commémoratif.

Pour préserver l'environnement, les hôtes du Congrès ont décidé d'utiliser le moins de papier possible. Les documents officiels ont été affichés sur Internet avant le Congrès, sur un site Web spécial. Pendant le Congrès, tous les participants ont reçu un ordinateur portatif sur lequel tous les documents pertinents avaient été préchargés. À la fin du Congrès, les participants ont reçu des clés USB contenant tous les documents à apporter avec eux.



Les délégués ont fait bon usage des ordinateurs portatifs à ce premier congrès sans papier de l'EUROSAI

Présentations des thèmes, conclusions et recommandations

Le Congrès était centré sur trois thèmes principaux : établissement d'un système de gestion de la qualité de l'audit dans les ISC, contrôle des programmes sociaux dans le domaine de l'éducation et contrôle des programmes sociaux dans le domaine de l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Pour chacun de ces thèmes, les présidents et les ISC qui les secondaient ont préparé une communication principale donnant un aperçu de la théorie et de la pratique relatives au sujet et ont posé quelques questions. Les membres de l'EUROSAI étaient invités à répondre aux points soulevés dans les communications, ou à les commenter, d'après les points de vue et les expériences de leurs pays respectifs. Les communications constituaient une source importante et variée d'information et d'expériences dont se sont inspirés les présidents de thème et les ISC pour préparer les documents de discussion.

Le premier thème portait sur les défis que doivent relever les ISC pour faire en sorte que leurs travaux respectent les normes de qualité élevées auxquelles s'attendent les parties intéressées. Les deuxième et troisième thèmes mettaient en lumière les principaux secteurs de la politique sociale sur lesquels les ISC peuvent avoir une incidence et, d'après les expériences et les méthodes actuelles, les secteurs où les ISC des différents pays pourraient effectuer des travaux.

Au cours du Congrès, les membres de l'EUROSAI ont tenu des discussions sur les analyses et les principales observations contenues dans les excellents documents de discussion, de même que sur l'information supplémentaire obtenue, notamment les

exposés sur les études techniques de cas d'audits réalisées par des ISC et les points de vue des parties intéressées externes. Les participants ont tiré des conclusions et élaboré des recommandations en relation avec chaque thème.

Thème 1 : Établissement d'un système de gestion de la qualité de l'audit dans les ISC

L'ISC de la Hongrie, secondée par les ISC du Danemark, de Malte, de Pologne, de la Fédération de Russie et de la Cour des comptes européenne, était responsable de ce thème. Tous les membres participants de l'EUROSAI ont exprimé des inquiétudes au sujet de la qualité des audits et leur désir de renforcer la gestion de la qualité des audits au sein de leurs organisations. Ils ont reconnu que le leadership représente un élément essentiel d'un système de gestion de la qualité efficace et qu'une bonne communication à tous les niveaux est primordiale pour orienter la mission et les objectifs de l'ISC, améliorer la confiance au sein de l'organisation et promouvoir l'acquisition de connaissances professionnelles.

La plupart des ISC possèdent un plan stratégique visant à garantir qu'elles s'adaptent aux changements qui touchent l'environnement d'audit et qu'elles répondent aux attentes des parties intéressées. Dans le cadre de leur processus de planification stratégique, la plupart d'entre elles effectuent une évaluation complète du risque, surveillent et examinent périodiquement leurs progrès à l'aide de plans d'audit annuels et, dans quelques cas, d'indicateurs de la performance.

Les ISC ont aussi fait valoir l'importance d'une gestion efficace des ressources humaines pour garantir la qualité des audits. La plupart estiment que la planification et la surveillance exhaustives des ressources humaines revêtent une importance capitale, non seulement pour garantir une utilisation efficace et efficiente du personnel, mais aussi pour que les employés soient plus satisfaits et mieux formés. Les ISC ont indiqué qu'elles ont des politiques et des systèmes de ressources humaines, ou qu'elles sont en train d'en concevoir, y compris des procédures et des plans précis pour le recrutement, le perfectionnement, l'évaluation du rendement et les promotions. Elles ont aussi insisté sur l'importance d'appliquer équitablement des politiques et des procédures des ressources humaines bien documentées et d'assurer un traitement transparent du personnel. Au niveau de l'équipe d'audit, les ISC considèrent que la supervision et la surveillance continues par la direction constituent les principales mesures de contrôle de la qualité, et elles ont préparé des documents sur les méthodes d'audit pour aider les auditeurs à exécuter des audits de qualité.

Les ISC ont reconnu l'importance des parties externes clés — comme les parlements, les organisations auditées, les médias, le public et les organisations professionnelles — pour mesurer de façon indépendante la qualité des audits. Elles ont mis en place divers mécanismes de surveillance des résultats de leurs activités d'audit et de rétroaction externe. Ainsi, la plupart des ISC surveillent la mesure dans laquelle les recommandations d'audit sont suivies, et améliorent constamment les systèmes de gestion de la qualité des audits en effectuant des examens postérieurs, internes ou externes, de la qualité. Certaines ISC effectuent également des autoévaluations.

En se fondant sur ces conclusions, les participants au Congrès ont fait les recommandations suivantes :

- Les ISC sont invitées à promouvoir le leadership par le truchement des énoncés de mission et de vision, du cadre des valeurs, du code de déontologie ainsi que des plans stratégiques et opérationnels de leur organisation. Les ISC voudront peut-être aussi envisager d'élaborer des indicateurs de la performance.
- Les ISC devraient songer à se fixer comme objectif d'évaluer et d'améliorer de façon continue leurs systèmes de gestion de la qualité des audits.
- Les ISC sont invitées à aider davantage leur personnel à se conformer à des normes de qualité élevées.
- Les ISC devraient songer à tisser des liens plus étroits avec les principales parties intéressées, dont le Parlement et ses comités, les organisations auditées, les médias, le grand public et les organisations professionnelles.
- Les ISC voudront peut-être tirer parti des examens effectués par des experts externes, notamment les examens par des pairs. Les ISC voudront peut-être aussi constituer une unité organisationnelle indépendante chargée des questions relatives à la qualité.

Le Congrès a également appuyé la préparation d'un guide des pratiques exemplaires pour l'audit de la qualité, qui sera rédigé en 2009.



Des questions variées portant sur les trois thèmes du Congrès ont été abordées

Thème 2 : Contrôle des programmes sociaux dans le domaine de l'éducation

L'ISC du Portugal, secondée par les ISC de l'Estonie, de la France, de la Pologne, de la Suède et de l'Ukraine, était responsable de ce thème. La plupart des 109 audits

réalisés de 2004 à 2006 dans le domaine de l'éducation par les ISC de l'EUROSAI ont ciblé les procédures financières et les examens de la mise en œuvre de la politique et, plus particulièrement, l'enseignement supérieur. Les recommandations des ISC découlant de ces audits avaient trait à la modification des règles et des règlements ainsi qu'à la diffusion des pratiques exemplaires. Les ISC ont l'intention de poursuivre leurs travaux sur les questions liées à l'éducation et ont prévu 93 audits pour la période de 2007 à 2009.

Les participants au Congrès ont recommandé que les audits dans le domaine de l'éducation prennent en compte la taille relative des dépenses publiques dans le choix des sujets à auditer. Une enquête menée auprès des ISC a permis de dégager plusieurs secteurs d'intérêt pouvant faire l'objet de discussions à l'occasion du Congrès :

- Les obstacles à l'accès à une éducation préscolaire de qualité, comme l'emplacement des fournisseurs, la capacité de payer des parents et la qualité des services;
- La qualité de l'éducation de la maternelle à la fin des études secondaires et son efficacité pour ce qui est de l'élévation du taux de scolarisation et de la réduction du taux de décrochage des élèves âgés de 15 à 18 ans;
- La qualité des programmes de formation professionnelle et la mesure dans laquelle ces programmes répondent aux besoins du marché du travail et aux exigences des études supérieures;
- Les initiatives en matière d'éducation conçues pour certaines sous-populations, en particulier les personnes handicapées, les chômeurs et les prisonniers;
- La qualité de l'enseignement universitaire, y compris la gestion et l'aide financière.

Les participants au Congrès ont aussi recommandé que les ISC envisagent d'effectuer des audits aussi bien au niveau régional que national et croient que des audits conjoints ou parallèles menés par plusieurs ISC seraient bénéfiques. Les recommandations ont mis en évidence les secteurs de risque à prendre en compte dans le choix des sujets à auditer, les méthodes d'audit possibles et les stratégies de rapport et de surveillance postérieure à l'audit. Ainsi, selon les recommandations portant sur les méthodes d'audit, les ISC devraient concevoir des indicateurs de la performance mesurables et comparables pour évaluer l'efficacité. De plus, l'établissement d'un processus de surveillance postérieure à l'audit devrait conduire à la mise en œuvre d'un pourcentage plus élevé de recommandations.

Thème 3 : Contrôle des programmes sociaux dans le domaine de l'insertion professionnelle des personnes handicapées

L'ISC du Royaume-Uni, appuyée par les ISC de l'Estonie, de l'Islande, de la Pologne, de la Suède et de la Suisse, était responsable de ce thème. Les participants au Congrès ont fait une série de recommandations pour ce thème en se fondant sur des documents

et des exposés très instructifs. L'article intitulé « Auditer les programmes d'insertion des personnes handicapées dans la population active », aux pages XX à XX de ce numéro la Revue, résume les sujets discutés et les recommandations.

Groupes de travail de l'EUROSAI

Les représentants du Comité de formation de l'EUROSAI (coprésidé par la France et l'Espagne) ont présenté leurs rapports sur les activités du Comité au cours des trois dernières années et ont résumé sa stratégie de formation. Le Congrès a approuvé les rapports et adopté une stratégie de formation commune pour la période de 2008 à 2011.

Le Congrès a aussi approuvé les rapports et les résolutions présentés par le Groupe de travail sur l'audit d'environnement (présidé par la Pologne), le Groupe de travail sur les technologies de l'information (présidé par les Pays-Bas), le Groupe de travail sur le contrôle coordonné sur les avantages fiscaux (présidé par l'Allemagne), et le Groupe d'étude des coûts et du rendement des administrations fiscales (présidé par le Royaume-Uni).

Le Congrès a adopté la proposition de l'ISC de l'Ukraine visant à créer un groupe de travail de l'EUROSAI indépendant, le Sous-groupe de l'audit des désastres naturels causés par l'homme : conséquences et élimination des déchets radioactifs. La proposition a été présentée par les représentants de l'Espagne et de l'Ukraine.

Autres questions

Le Congrès a adopté les dates des conférences avec leurs organisations homologues — la VI^e Conférence EUROSAI-OLACEFS aura lieu au Venezuela en 2009, et la Conférence EUROSAI-ARABOSAI se tiendra en France en 2009.

Les représentants de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), présidée par la Norvège, ont discuté des activités de coopération dans la région. Au cours de l'année écoulée, l'IDI a décidé d'axer sa stratégie de formation en classe sur les résultats. La stratégie comporte le renforcement des ISC en tant qu'institutions et l'amélioration du perfectionnement professionnel offert au personnel.

Le Congrès a accepté à l'unanimité l'offre de l'ISC du Portugal d'accueillir le VIII^e Congrès de l'EUROSAI à Lisbonne, en 2010. Les délégués ont assisté à une présentation vidéo sur ce magnifique pays et à un récital donné au cours de la cérémonie de clôture par le pianiste polonais Joachim Mencil, qui a interprété des pièces de Chopin et quelques-unes de ses compositions.

Pour renseignements, prière de se rendre sur le site Web du Congrès à : www.euro-sai2008.pl



Kirsten Astrup, directrice de la planification stratégique de l'INTOSAI

Le Comité directeur de l'INTOSAI s'est dit satisfait du plan stratégique actuel de l'INTOSAI et a recommandé de le mettre à jour pour la période de 2011 à 2016 plutôt que d'élaborer un nouveau plan stratégique pour cette même période. La mission, la vision et les objectifs de l'INTOSAI, tels qu'énoncés dans le plan actuel, demeureront les mêmes. En novembre 2007, la Commission des affaires financières et administratives a mis sur pied un *task force* présidé par l'ISC des États-Unis afin de mettre le plan à jour. Le *task force* compte sur les présidents responsables des quatre objectifs de l'INTOSAI pour diriger la mise à jour des stratégies (activités et programmes) dans leurs secteurs respectifs. Les présidents sont invités à prendre contact avec leurs sous-commissions pour obtenir leur concours et à collaborer avec d'autres organes pertinents.

Avant la présentation du plan actualisé au Congrès de l'INCOSAI qui se tiendra en 2010 en Afrique du Sud, une première ébauche sera envoyée aux membres de l'INTOSAI au début de 2009, aux fins d'examen et de commentaires. Cette approche est conforme au processus simplifié qui a été approuvé en 2007 lors du Congrès de l'INCOSAI de Mexico et répond au besoin de faire participer toutes les ISC au processus.

Grâce aux efforts concertés de nombreux individus, l'INTOSAI est maintenant en mesure de concrétiser ses objectifs stratégiques. La plupart des stratégies issues des trois objectifs opérationnels et un objectif organisationnel sont mis en application et les progrès sont perceptibles.

Mais alors pourquoi l'INTOSAI a-t-elle besoin d'un plan stratégique? On a longuement discuté de cette question depuis qu'il a



Kirsten Astrup

été décidé d'élaborer un tel plan en 2001. Ce besoin peut se justifier de nombreuses façons, mais j'aime voir les ISC comme des alpinistes. Chacune d'elles veut atteindre le sommet, mais le parcours n'est pas le même pour toutes — certaines doivent faire l'ascension de falaises abruptes alors que d'autres font face à des chutes d'eau ou peuvent devoir affronter des tempêtes de neige. En outre, les ISC ont atteint différents niveaux de la montagne, et celles qui sont rendues plus haut peuvent aider les autres en les renseignant sur la voie à suivre et en les informant sur la meilleure façon de surmonter les obstacles et les difficultés qui se présentent. Cela importe peu que des ISC grimpent plus vite que d'autres, mais nous ne voulons laisser personne derrière. Nous essayons de concerter nos efforts, de nous rencontrer afin de donner et d'obtenir des conseils; nous pouvons même nous soutenir mutuellement. Les ISC qui ont beaucoup de provisions pour le voyage peuvent les partager avec celles qui en ont moins. Et comme cela se produit souvent au cours d'une escalade, lorsqu'on croit approcher du but, on se rend que ce n'est qu'une illusion — il y a toujours une autre montagne à gravir.

Et c'est là que le plan stratégique entre en jeu. Le plan expose les besoins des individus et le contexte et décrit les pratiques exemplaires et les procédures. En général, le plan stratégique nous aide à planifier et à trouver ensemble des solutions. Nous progressons donc de façon synchronisée et nous nous préparons pour les prochaines étapes, en communiquant entre nous en tout temps. Dans toute organisation, il faut continuellement dresser des plans pour améliorer la performance, et il y a toujours de nouvelles difficultés à surmonter. Cela nous aide énormément de consulter ceux qui font face aux mêmes situations.

Il ne faut pas oublier que l'INTOSAI est une organisation d'envergure mondiale, ce qui signifie au départ que nous nous distinguons de bien des façons. Seulement cinq langues officielles sont parlées au sein de l'INTOSAI, mais nos langues et nos cultures présentent une grande diversité. Beaucoup d'entre nous doivent travailler dans d'autres langues que notre langue maternelle et cela ajoute certainement à la difficulté de travailler ensemble. En fait, si l'on considère les efforts qu'il faut déployer pour établir un consensus dans un contexte aussi diversifié, on peut s'émerveiller de l'étendue de la coopération qui se manifeste sous l'égide de l'INTOSAI. La collaboration dont nous faisons preuve au sein de nos groupes professionnels — qu'il s'agisse d'une commission, d'un groupe de travail ou d'un *task force* chargé des questions liées à l'un de nos quatre objectifs — a donné d'excellents résultats et a permis d'harmoniser nos modes de pensée et de transmettre nos connaissances.

J'aimerais aussi parler du *Task Force* sur le financement des donateurs créé par la Commission des affaires financières et administratives afin de jeter les bases d'une plus grande coopération entre l'INTOSAI et les donateurs. Il s'agit d'un projet emballant et nécessaire qui consiste à favoriser l'atteinte de bon nombre des cibles de nos quatre objectifs stratégiques. La réunion du *Task force* tenue à Bern, en juin, à laquelle ont participé des représentants des quatre objectifs de l'INTOSAI, constituait la première étape vers une meilleure coopération avec les donateurs. (Voir le rapport de cette réunion sous la rubrique « Dans le cadre de l'INTOSAI » du présent numéro.) Nous avons bon espoir que cette coopération nous permettra d'obtenir le financement nécessaire pour

progresser, mettre en commun nos connaissances et améliorer notre rendement et également nous aider à faire en sorte que les gouvernements du monde entier rendent des comptes. Conformément à votre engagement envers la mission et la vision de l'INTOSAI, je vous invite, dans le contexte de cette collaboration, à poursuivre le travail et à chercher des occasions d'améliorations dans vos régions et pays respectifs.

Dans le numéro d'octobre de la *Revue*, je vais vous entretenir de la coopération avec d'autres organismes de normalisation, en particulier l'Institute of Internal Auditors (IIA). En juillet 2008, notre Secrétaire général, M. Josef Moser, rencontrera la Comité exécutif de l'IIA et fera un exposé à San Francisco devant le Conseil d'administration de cet organisme.

N'hésitez pas à communiquer avec moi à astrup@rechnungshof.gv.at pour me faire part de vos commentaires ou si vous désirez faire des commentaires sur les questions liées à la mise en œuvre du plan stratégique de l'INTOSAI.

DANS LE CADRE DE
L'INTOSAI

Le Groupe de travail sur le financement par les donateurs rencontre les donateurs

Le Groupe de travail sur le financement de la Commission des affaires financières et administratives a rencontré les donateurs d'organismes internationaux et bilatéraux à Berne, en Suisse, le 20 juin, 2008, afin de discuter de stratégies visant à améliorer le renforcement des capacités dans les ISC. L'INTOSAI était représentée par l'ISC du Mexique, présidente du Comité directeur, par l'ISC de l'Arabie saoudite, vice-présidente du Comité directeur et présidente de la Commission des affaires financières et administratives, par l'ISC des États-Unis, présidente du Groupe de travail sur le financement, par le Danemark, le Maroc, la Norvège, l'Inde et le Royaume-Uni, membres du Groupe de travail, ainsi que par le Secrétaire général de l'INTOSAI. Le milieu des donateurs était représenté par la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement ainsi que par les agences nationales d'aide de la Belgique, du Canada, de l'Irlande, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suisse et du Royaume-Uni.



Les représentants de l'INTOSAI à la réunion de Berne étaient Arturo González de Aragón, du Mexique, Osama Faquih, de l'Arabie saoudite, et Gene Dorado, des États-Unis.

Un document de travail de l'INTOSAI intitulé : « Partnering for Progress to Fight Corruption, Promote Transparency, Improve Performance, and Ensure Accountability; INTOSAI, the World Bank and the Donor Community Working Together to Strengthen the Capacity of Supreme Audit Institutions », a servi de base aux discussions. Les auditeurs généraux du Mexique, de l'Arabie saoudite et des États-Unis ont présenté le point de vue de l'INTOSAI et le document de travail. Celui-ci mettait en

lumière les valeurs fondamentales de l'INTOSAI, soit l'indépendance et l'autonomie, sa ferme volonté de promouvoir une bonne gouvernance, d'améliorer la reddition de comptes et la transparence, et de lutter contre la corruption, ainsi que la longue tradition d'entraide qui unit les ISC entre elles, exprimée dans la devise de l'Organisation : « L'expérience mutuelle profite à tous ».

Les donateurs ont réservé un accueil favorable à l'exposé et à l'initiative de l'INTOSAI. Ils ont fait remarquer que le document était conforme à leurs politiques et à leurs programmes de lutte contre la corruption et d'amélioration de la gouvernance, de la reddition de comptes et de la transparence. Les donateurs ont accepté, comme étape suivante, de préparer une réponse écrite au document de l'INTOSAI qui prendrait la forme d'un guide pour la gestion d'un fonds multidonateur en fiducie. Le document préparé précisera les particularités du partenariat proposé entre eux et l'INTOSAI, notamment la gouvernance, les rouages et les questions connexes du fonds en fiducie. L'ébauche devrait être soumise à l'INTOSAI en août 2008 et servira d'assise à la séance de suivi entre l'INTOSAI et les donateurs, qui se tiendra à Londres, en octobre 2008. Selon ce calendrier, une proposition officielle devrait être prête pour la réunion du Comité directeur de l'INTOSAI de novembre 2008, à Vienne.

Un groupe de travail des donateurs, composé de représentants de la Banque mondiale, de l'Agence canadienne de développement international et du Department for International Development du Royaume-Uni, dirigera les travaux de préparation de l'ébauche et consultera le Président de la Commission des affaires financières et administratives de l'INTOSAI ainsi que le Groupe de travail sur le financement par les pays donateurs.

Pour renseignements, communiquez avec le Groupe de travail : drachd@gao.gov

Groupe de travail pour la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption

En novembre 2007, l'INTOSAI a fait du Groupe de travail sur la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale un groupe de travail permanent et élargi ses attributions pour y ajouter les activités anticorruption. Au début de mars 2008, le Groupe de travail a tenu sa première réunion à Lima, au Pérou, patrie de son président, M. Genaro Matute, et élaboré une proposition de plan visant à orienter ses travaux de 2008 à 2011. Le plan compte les quatre objectifs suivants :

- promouvoir la coopération et le soutien entre les ISC membres, afin d'aider à prévenir et à détecter le blanchiment de capitaux et la corruption, de faciliter les échanges de renseignements et d'élaborer des typologies et des lignes directrices à l'intention des ISC. Parmi les activités prévues, mentionnons la création d'un groupe de discussion virtuel pour échanger des idées et des points de vue et pour afficher des questions et des réponses;

- promouvoir la coopération entre l'INTOSAI et les organisations internationales engagées dans la lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux. Parmi les activités, mentionnons le fait de recenser et de mettre au point des réseaux de communication et de coopération avec des partenaires internationaux clés pour le Groupe de travail;
- recenser les règlements, les politiques, les stratégies et les programmes de pays sur lesquels les ISC peuvent s'appuyer pour détecter et prévenir la corruption et le blanchiment de capitaux. Parmi les activités prévues, mentionnons : 1) mener un sondage sur les activités, les programmes, les stratégies et les politiques adoptés par les ISC pour lutter contre la corruption et 2) dresser un répertoire de la réglementation et du contexte juridique dans ces domaines, à partir des données des ISC;
- recenser les programmes de formation pertinents sur le blanchiment de capitaux et la corruption. Parmi les activités prévues, mentionnons : achever la liste des programmes de formation et des certificats en matière de détection de la corruption et du blanchiment de capitaux et de lutte contre ces phénomènes, et les afficher sur le site Web du Groupe de travail.

La prochaine réunion du Groupe de travail doit avoir lieu à la fin de juillet 2008, au Caire, en Égypte.

Pour renseignements, voir le site Web du Groupe de travail à : www.contraloria.gob.pe/task_force/index.htm.

L'IDI et l'AFROSAI anglophone élaborent des dossiers d'audit modèles

En 2007, l'IDI et l'AFROSAI anglophone (le groupe de travail régional des ISC de l'Afrique anglophone) ont conçu un manuel pour les examens d'assurance de la qualité aux niveaux régional et des ISC devant servir aussi bien aux audits de régularité qu'aux audits de performance. Au début d'avril 2008, une équipe composée de cinq experts régionaux en audit de régularité, d'un expert externe et de membres du personnel de l'IDI s'est réunie en Afrique du Sud pour un atelier d'une semaine en vue de préparer deux dossiers modèles d'audit de régularité. Ces dossiers ont été conçus selon les plus récentes normes d'audit et seront envoyés à toutes les ISC de la région afin de les aider à améliorer la qualité de leurs audits de régularité.

Programme d'évaluation des besoins de l'IDI/ARABOSAI

L'IDI et l'ARABOSAI exécutent un programme d'évaluation des besoins à l'intention de 18 ISC régionales afin d'évaluer leurs besoins en renforcement des capacités, de développer leurs capacités en matière d'évaluation des besoins et de déterminer des programmes de coopération futurs. Étant donné le grand intérêt manifesté pour ce programme, les ISC participantes ont été divisées en deux groupes.

Les équipes du premier groupe d'ISC ont assisté à l'atelier sur l'évaluation des besoins de deux semaines qui s'est déroulé au Maroc en février 2008. Au cours de cet atelier, elles ont reçu une formation sur l'évaluation des besoins au moyen du cadre et des outils d'évaluation des besoins globaux conçus par l'IDI et adaptés à l'environnement de l'ARABOSAI. À la fin de juin et au début de juillet 2008, l'équipe s'est réunie pendant une semaine en Libye pour examiner les évaluations des besoins préparées à la suite de l'atelier de février. Le deuxième groupe d'ISC a assisté à l'atelier sur l'évaluation des besoins donné en Tunisie en avril 2008. Il prépare actuellement les évaluations des besoins qui seront présentées à leur réunion d'examen plus tard au cours de cette année.

Atelier de préparation du Manuel de planification stratégique globale

Une équipe de personnes-ressources de l'IDI, de l'AFROSAI anglophone, de la CAROSAI, de l'OLACEFS et de l'ARABOSAI s'est réunie à Oslo pendant une semaine, en mai 2008, afin de rédiger un manuel de planification stratégique qui servira à guider tant les ISC que les régions de l'INTOSAI. Ce manuel repose sur le modèle que l'IDI a utilisé et les expériences qu'elle a acquises par l'intermédiaire des programmes de planification stratégique offerts aux dix pays de l'AFROSAI anglophone et de la CAROSAI au cours des dernières années. L'IDI examinera les documents et en distribuera des copies aux régions de l'INTOSAI.

Atelier d'étalonnage de l'IDI/AFROSAI anglophone

L'AFROSAI anglophone s'est servie d'un cadre pour le renforcement institutionnel afin d'évaluer les besoins et le niveau de développement des ISC régionales. Après l'essai du modèle et des outils d'évaluation des besoins dans la région, on a senti le besoin de réviser le cadre et de modifier le modèle et les outils en fonction des leçons apprises. À cette fin, une équipe composée de cinq experts régionaux, de deux employés du secrétariat de l'AFROSAI anglophone et de représentants des partenaires institutionnels

NOUVELLES DE L'IDI



La rubrique Nouvelles de l'IDI vous tient informés des travaux et des programmes de l'Initiative de développement de l'INTOSAI. Pour en savoir davantage sur l'IDI et obtenir de l'information à jour entre les numéros de la *Revue*, visitez le site Web de l'IDI à l'adresse suivante : www.idi.no.

s'est réunie avec le personnel de l'IDI pendant sept jours, à Oslo, en mai 2008. Le modèle révisé, axé sur les résultats, sera dorénavant utilisé par l'IDI et l'AFROSAI anglophone pour toutes les interventions dans la région.

Programme d'évaluation des besoins de l'IDI/OLACEFS

Cette année, l'IDI et l'OLACEFS exécuteront un programme d'évaluation des besoins afin de déterminer les besoins en renforcement des capacités des ISC de l'OLACEFS et de développer la capacité des régions de mener des évaluations des besoins en donnant une formation à un groupe d'employés des ISC sur les méthodes et les techniques d'évaluation des besoins. À l'occasion d'une réunion de trois jours tenue à Oslo, en avril 2008 pour planifier le prochain programme, les représentants du secrétariat du Comité régional de formation (Pérou) et le personnel de l'IDI ont convenu de la marche à suivre. Une réunion de conception de deux semaines a eu lieu en juin à Lima, Pérou, pour adapter les outils et le cadre de l'IDI à la situation de l'OLACEFS. Elle avait aussi pour objet de concevoir un atelier de deux semaines sur l'évaluation des besoins. L'atelier sera offert plus tard au cours de l'année aux équipes des ISC sélectionnées.

Programme de formation combinée pour les formateurs de l'IDI et de l'ASOSAI

Pour répondre à la demande urgente de l'ASOSAI de former un nouveau groupe de spécialistes en formation accrédités par l'IDI, l'IDI dirige un projet pilote de formation combinée à distance et en personne pour la troisième édition de ce programme de l'ASOSAI. Tous les participants devront prendre part à une phase préparatoire sur le Web avant d'assister à l'Atelier de conception et d'élaboration de cours plus tard au cours de l'année. Pour choisir les participants des ISC ciblées pour ce programme, un processus de sélection sur le Web a été amorcé en juin 2008.

L'IDI et la liaison avec la communauté de l'INTOSAI

Les représentants de l'IDI, désireux de collaborer avec leurs partenaires de l'INTOSAI, ont soumis des rapports à l'occasion des rencontres suivantes : le Congrès de la SPASAI (îles Cook), la Conférence de la région des Caraïbes sur la gestion des finances publiques (Sainte-Lucie), la réunion sur le financement de l'AFROSAI (Tunisie), la réunion du Comité directeur du Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI (Estonie), la réunion du Groupe de travail pour le contrôle de la technologie de l'information de l'INTOSAI (Japon), la réunion de la Sous-commission de l'audit de performance (Brésil), le VII^e Congrès de l'EUROSAI (Pologne), et la réunion de l'INTOSAI et des autres donateurs sur le financement externe des activités de développement (Suisse).

Communication avec l'IDI

Pour toute question concernant les Nouvelles de l'IDI, prière de communiquer avec l'IDI :

Courriel : idi@idi.no

Site Web : www.idi.no



<p>Juillet</p> <p>1-2 Réunion du Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes Luxembourg</p> <p>7-9 20^e Conférence des vérificateurs généraux du Commonwealth Bermudes</p>	<p>Août</p>	<p>Septembre</p>
<p>Octobre</p> <p>21-23 Réunion du Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles Beijing, Chine</p> <p>29 Réunion du Comité directeur de la Commission sur le renforcement des capacités Rabat, Maroc</p> <p>ÀD 11^e Assemblée générale de l'AFROSAI Afrique du Sud</p>	<p>Novembre</p> <p>11 Réunion de la Plateforme ONU/INTOSAI Vienne, Autriche</p> <p>12 Réunion du <i>Task Force</i> stratégie de communication de l'INTOSAI Vienne, Autriche</p> <p>13-14 58^e Réunion du Comité directeur de l'INTOSAI Vienne, Autriche</p>	<p>Décembre</p>
<p>2009</p>		
<p>Janvier</p> <p>25-29 12^e Réunion du Groupe de travail pour le contrôle écologique, Doha, Qatar</p>	<p>Février</p> <p>11-13 20^e Symposium ONU/INTOSAI Vienne, Autriche</p>	<p>Mars</p> <p>17-19 Réunion du Groupe de travail sur la privatisation, la réglementation économique et les partenariats publics/privés Moscou, Fédération de Russie</p>

N.D.L.R. Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres à planifier et à coordonner leurs engagements. Figurent dans cette rubrique régulière de la *Revue* les événements intéressant l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux, tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions du Comité directeur. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles des régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire général de chaque groupe régional.

INTOSAI

